

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 24 octobre 2011**

CP 11/10-26

*L'an deux mil onze, le 24 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac. ;*

*Excusé ayant donné procuration de vote : /*

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS  
PROGRAMME 2007**

---

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

*Lors de l'examen du Budget Primitif, le Conseil Général propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. Toutefois les dossiers sont instruits et les aides sont mandatées par les services de l'Agence de l'Eau, selon ses propres critères d'éligibilité. Un récapitulatif détaillé de la consommation définitive des crédits S.U.R est présenté annuellement à l'Assemblée Départementale.*

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

**I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007,**

**II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,**

**III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES,**

**IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION,**

# I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007

## 1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux - subventions en capital

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Bardigues</b>	Réseau – Extension 3ème tranche	229 365	<b>80 278</b> (35%)	<b>22 936</b> (10%)	103 214 (45%)	27/03/08
<b>Barry d'Islemade</b>	Réseau – Extension VC 8 – Tranche 2	32 790	<b>11 477</b> (35%)	<b>3 279</b> (10%)	14 759 (45%)	23/07/07
<b>Donzac</b>	Réseau – Extension secteur Baladé	53 175	<b>18 611</b> (35%)	<b>5 318</b> (10%)	23 929 (45%)	17/12/07
<b>Finhan</b>	Réseau – Extensions chemins Vieux et Fray Join	62 300	<b>21 805</b> (35%)	<b>6 230</b> (10%)	28 035 (45%)	27/03/08
<b>Genebrières</b>	Réseau – Extension 2ème tranche salle des fêtes école, village, lotissement	122 505	<b>42 877</b> (35%)	<b>12 250</b> (10%)	55 127 (45%)	23/07/07
<b>Golfech</b>	Réseau – Extension VC10, chemin de Carète, VC 12 route de coupet, VC 13 chemin d'Orliac	125 500	<b>43 925</b> (35%)	<b>12 550</b> (10%)	56 475 (45%)	23/07/07
<b>Goudourville</b>	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	42 715	<b>14 950</b> (35%)	<b>4 272</b> (10%)	19 222 (45%)	29/09/08
<b>Labastide-Saint-Pierre</b>	Réseau – Extension et réhabilitation dans le bourg Tranche 1	50 000	<b>17 500</b> (35%)	<b>5 000</b> (10%)	22 500 (45%)	27/04/09
<b>Lacapelle-Livron</b>	Station – Création d'une station d'épuration de 50 EH	100 000	<b>38 000</b> (38%)	<b>10 000</b> (10%)	48 000 (45%)	19/12/08
	Réseau – réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	91 720	<b>32 102</b> (35%)	<b>9 172</b> (10%)	41 274 (45%)	
<b>Lacour (de Visa)</b>	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau	155 000	<b>54 250</b> (35%)	<b>15 500</b> (10%)	69 750 (45%)	29/09/08
<b>Laguépie</b>	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	18 213	<b>6 375</b> (35%)	<b>1 821</b> (10%)	8 196 (45%)	29/09/08
<b>LaVille-Dieu-du-Temple</b>	Réseau – Extensions route de Montech (RD 42) et chemin rural de Fonbonne	52 500	<b>18 375</b> (35%)	<b>5 250</b> (10%)	23 625 (45%)	20/10/08
<b>Malause</b>	Réseau – Extension RD4 La Garenne	57 940	<b>20 279</b> (35%)	<b>5 794</b> (10%)	26 073 (45%)	17/12/07
	Station – Nouvelle turbine d'aération	11 000	<b>4 180</b> (38%)	<b>1 100</b> (10%)	5 280 (48%)	23/07/07
<b>Molières</b>	Réseau – Extension lotissement Lavalade et poste de relevage	66 000	<b>23 100</b> (35%)	<b>6 600</b> (10%)	29 700 (45%)	19/12/08
<b>Nohic</b>	Réseau – Extension VC 4 La Rouquette	135 214	<b>47 325</b> (35%)	<b>13 521</b> (10%)	60 846 (45%)	27/03/08
<b>Saint-Antonin-Noble-Val</b>	Réseau – Extensions RD 958 station de lavage et Côte Neuve de Caussade	87 985	<b>30 795</b> (35%)	<b>8 798</b> (10%)	39 593 (45%)	17/12/07
<b>Saint-Clair</b>	Réseau – Extensions 2ème tranche dans le village	5 848	<b>2 047</b> (35%)	<b>585</b> (10%)	2 362 (45%)	17/12/07

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Valence d'Agen	Réseau – Extension route de Cornillas	60 991	<b>21 347</b> (35%)	<b>6 099</b> (10%)	27 446 (45%)	27/03/08
	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	145 828	<b>51 040</b> (35%)	<b>14 583</b> (10%)	65 623 (45%)	29/09/08
Villebrumier	Station – Accroissement capacités de traitement – Aménagement des bassins de lagunage	22 000	<b>8 360</b> (38%)	<b>2 200</b> (10%)	10 560 (48%)	
<b>ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS</b>						
<b>SUBVENTIONS PRINCIPALES EN CAPITAL - TOTAL 2007</b>		<b>1 728 589</b>	<b>608 998</b>	<b>172 858</b>	<b>781 856</b>	

## 2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT		
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech	188 100	<b>84 645</b> (45 %)	29/09/08
Meauzac	Réseau – Extensions dans le bourg – Phases 1A, 1B, 2A	340 000	<b>153 000</b> (45%)	27/03/08
Montech	Réseaux			20/10/08
	. canalisation de transfert de la station actuelle à la future	254 100	114 345	
	. liaison secteur Sud (RP CD42) vers future station	240 000	108 000	
	. transfert de la lagune vers centre bourg et impasse St Sulpice	173 100	77 895	
	. extension secteur Lacoste	144 131	64 859	
	. extension secteur Mélassou Sud et Lapalette	128 258	57 716	
. extension groupe scolaire Sarragnac	20 477	9 215		
	-----	960 066	<b>432 030</b> (45 %)	
Montbartier	Réseaux			20/10/08
	. canalisations de transfert vers la future station de Montech	178 200	80 190	
	. extensions VC 10, VC11, chemin de Vaysse	250 000	112 500	
	-----	428 200	<b>192 690</b> (45%)	
Saint-Sardos	. Station – 3ème tranche d' accroissement des capacités de traitement de la station à 2 500 EH	430 800	206 784 (48%)	23/07/07
	. Réseau – Canalisations de transfert vers la future station – 2ème tranche	149 200	67 140 (45%)	
	-----	580 000	<b>273 924</b> (47,23%)	

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT		
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux . à Albias – réorganisation des réseaux Chemin de Barreau, secteur des Bosques et chemin de La Tauge	586 666	264 000	17/12/07
	. à Nègrepelisse – Extensions Hameau des Gardios 2ème tranche, Zone Artisanale, impasses du Taluchet et Saint Gilles, route des Contes	248 500	111 825	
	-----	835 166	375 825 (45%)	
<b>Syndicat Mixte Assainissement Garonne</b>	Station à Verdun sur Garonne . création d'une station d'épuration intercommunale de 18 000 EH	2 852 914	750 989 (26,32 %)	23/07/07
	. traitement des matières de vidange du secteur	724 363	398 400 (55 %)	
	. réseaux de collecte, de transfert, postes de relevage et démolition anciennes stations	1 638 699	320 915 (19,58)	
	-----	5 215 976	1 470 304 (28,19 %)	
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat- Puylaroque</b>	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9 et chemin étroit	14 000	6 300	27/03/08 et 29/09/08
	. à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1	241 500	108 675	
	. à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg	247 250	111 262	
	. à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié	87 400	39 330	
	. à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette	402 500	181 125	
	-----	992 650	446 692 (45%)	
<b>ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS EN ANNUITES - TOTAL 2007</b>		<b>9 540 158</b>	<b>3 429 110</b>	
<b>ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS EN CAPITAL ET EN ANNUITES TOTAL 2007</b>		<b>11 268 747</b>	<b>4 210 966</b>	

## **II - OPERATIONS RETENUES PAR L'AGENCE DE L'EAU**

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR
<b>Lacapelle Livron</b>	Réseau - réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	49 789	17 425
<b>Villebrumier</b>	Station - Accroissement capacités de traitement - Aménagement des bassins de lagunage	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>49 789</b>	<b>17 425</b>

### **III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE**

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Lacapelle Livron	Réseau - réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	91720	23 849 (26 %)
Villebrumier	Station - Accroissement capacités de traitement - Aménagement des bassins de lagunage	Dossier annulé	0
<b>TOTAL</b>		<b>91 720</b>	<b>23 849</b>

NB : La commune de Villebrumier avait projeté en 2007 des travaux d'aménagement des lagunes qui ne s'effectueront pas car depuis, la station a été rénovée par l'implantation d'un nouveau système de traitement, opération retenue en 2009 pour un financement par les crédits SUR. Les subventions prévues initialement en 2007 sur les crédits départementaux (ASAG ENV00590 et ASAC ENV00967) sont donc à annuler.

### **IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION**

PROGRAMMATION 2007		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Lacapelle Livron	Réseau - réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	23 849	0	---
Villebrumier	Station - Accroissement capacités de traitement - Aménagement des bassins de lagunage	0	0	---
<b>TOTAL</b>		<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>---</b>

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste, à la diminution des subventions principales (article 2041454 - sous-fonction 61), et complémentaires (article 2041456 - sous-fonction 61), suite à l'aide apportée par l'Agence de Bassin, sachant que la diminution de l'autorisation de programme et des crédits de paiements suite à l'annulation du dossier de Villebrumier a déjà été effectuée.

Je vous précise que les subventions en capital sont prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 2041454 - sous-fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007	357 840 €
- Engagé à ce jour	325 738 €
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	23 849 €
- Disponible	8 253 €

Article 2041456 - sous-fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007	69 103 €
- Engagé à ce jour	59 931 €
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	0 €
- Disponible	9 172 €

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide comme suit la diminution des subventions principales (article 2041454 - sous fonction 61), et complémentaires (article 2041456 - sous fonction 61) suite à l'aide apportée par l'Agence de Bassin, sachant que la diminution de l'autorisation de programme et des crédits de paiements suite à l'annulation du dossier de villebrumier a déjà été effectuée :

PROGRAMMATION 2007		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Lacapelle Livron	Réseau - réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	23 849	0	---
Villebrumier	Station - Accroissement capacités de traitement - Aménagement des bassins de lagunage	0	0	---
<b>TOTAL</b>		<b>23 849</b>	<b>0</b>	<b>---</b>

- Précise que les subventions en capital sont prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours (article 2041454, sous-fonction 61 et article 2041456, sous-fonction 61)

Adopté à l'unanimité.

Le Président,